

## À peu près l'Odyssée d'Homère



Mardi 30 avril à 20h, la compagnie Halte fait escale à La Vence Scène pour y interpréter sa version déjantée de l'Odyssée. À peu près inspiré des pérégrinations d'Ulysse, le spectacle à l'esthétique steampunk mêle théâtre et musique.

**En savoir + :** [www.compagniehalte.com](http://www.compagniehalte.com)

## À venir



### Commémoration

Une cérémonie du "Souvenir des victimes de guerre et héros de la Déportation" se déroule le dimanche 28 avril rue de Champaviotte à 11h et à 11h30 devant le monument aux morts et le carré militaire de la Monta. Dépôt de gerbes et lecture du manifeste sont au programme de l'événement.

### Vide-grenier du Secours populaire

Samedi 4 mai, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, ainsi que dimanche 5 mai, de 9h à 12h, la maison des solidarités et des familles accueille le traditionnel vide-grenier organisé par le Secours populaire. L'occasion de dénicher vêtements, chaussures, vaisselle, jouets ou livres à prix tout doux ! Les recettes du week-end permettent de financer les vacances de familles accueillies.



# Une séance très “sport”

Si les vingt délibérations inscrites à l'ordre du jour concernaient de nombreux thèmes de la vie communale, les plus sportifs n'auront pas manqué de noter que plusieurs questions les concernaient plus directement. En effet, outre le vote relatif aux nouveaux tarifs des piscines, qui entrent en vigueur dès le 24 mai, une délibération concernait la déclaration préalable aux travaux de rénovation des tribunes du complexe sportif Jean Balestas. L'occasion de faire le point sur ce chantier de mise aux normes et de rénovation que la Ville va prochainement mener :

## Sport

### Tribunes Jean Balestas : bientôt la rénovation !



Il y a quelques années, la halle Jean Balestas bénéficiait d'importants travaux de restructuration. Rénové en profondeur, ce bâtiment a été mis aux normes d'accessibilité, les vestiaires et les gradins ont été entièrement repensés pour que chacun puisse en profiter, le sol sportif et l'éclairage totalement repris. Parallèlement, l'équipement avait bénéficié d'une rénovation énergétique grâce au changement complet du mur rideau et à une isolation par l'extérieur de qualité.

Aujourd'hui, la Ville poursuit ses efforts pour améliorer l'accueil de tous les sportifs. En effet, en 2019 commence la requalification des tribunes donnant sur le terrain d'honneur du complexe ainsi que sur les vestiaires “foot et rugby” construits à proximité des terrains annexes “sud” (voir ci-contre).

#### Des tribunes accessibles

Sécurité incendie, santé des travailleurs, accessibilité... les tribunes vont bénéficier d'une mise aux dernières normes réglementaires dans les prochains mois. Ainsi, quinze nouvelles places accessibles aux personnes à mobilité réduite vont être aménagées au deuxième et troisième niveau des gradins. Pour y accéder, un ascenseur va être installé sur la face arrière du bâtiment. Il desservira aussi deux étages de locaux associatifs grâce notamment à la mise en place au premier niveau d'une coursive qui rejoindra les 350 m<sup>2</sup> dédiés au foyer et aux bureaux de l'USSE.

Au rez-de-chaussée, les quatre vestiaires



Les tribunes seront bientôt rénovées

destinés aux joueurs et les deux autres exclusivement réservés aux arbitres doivent eux-aussi être rénovés afin d'en rendre une partie totalement accessible.

#### Améliorations fonctionnelles

La mise en accessibilité du site doit aussi être complétée par un certain nombre d'améliorations fonctionnelles. Celles-ci, pensées en concertation avec les différents utilisateurs, répondra aux besoins de chacun. Ainsi des espaces de rangement pour l'athlétisme et pour les Etaps doivent être améliorés au rez-de-chaussée et les locaux de rangement du deuxième niveau devraient être recloisonnés.

Tous ces travaux seront réalisés dans l'existant, sans création de m<sup>2</sup> supplémentaires.

#### Point énergie

Enfin, comme à son habitude, la Ville met à profit ce chantier pour aller plus loin en mettant l'accent sur l'amélioration énergétique du bâtiment. Pour ce faire, l'actuel chauffage doit être remplacé par une chaudière à condensation plus performante. Les menuiseries extérieures vont être changées et de gros efforts d'isolation thermique, par l'extérieur et par l'intérieur, vont être menés. Des travaux qui permettront en outre de donner un “coup de jeune” à la façade orientée vers la rue des Brioux...

## 1976

C'est la date de construction des tribunes du complexe sportif Jean Balestas, elles comptent 1200 m<sup>2</sup> de surface au sol répartis sur trois niveaux.

# Vestiaires : prochainement un nouveau bâtiment



Vétuste, situé en zone rouge, et ne correspondant pas aux préconisations de la fédération française de football, l'actuel bâtiment sera remplacé par de nouveaux vestiaires aux abords des terrains annexes sud du stade Jean Balestas

À fin d'avoir enfin des vestiaires adaptés aux personnes à mobilité réduite et qui répondent aux normes de la Fédération française de football, la Ville a programmé le remplacement de l'ancien bâtiment situé aux abords des terrains annexes "sud" du stade Jean Balestas. Vétuste, ce dernier ne pouvait être rénové. Le nouvel équipement sera ainsi légèrement décalé par rapport à l'emplacement actuel des vestiaires, qui seront déconstruits à la fin des opérations de réhabilitation. Pour permettre une meilleure accessibilité et respecter les préconisations du

district de football de l'Isère, il sera situé entre le terrain d'honneur et le terrain annexe "sud". D'une surface totale de 242 m<sup>2</sup>, il regroupera, au rez-de-chaussée le nouveau siège du 2RFC ainsi que des espaces festifs. Deux vestiaires joueurs ainsi qu'un autre réservé aux arbitres seront aussi créés au niveau inférieur. À noter : initialement programmée pour le mois de janvier, la construction de ce bâtiment a dû être décalée pour des raisons techniques mais les travaux devraient commencer dès la mi-mai et la livraison est prévue en décembre.

940 000 €

C'est le budget consacré par la Ville à la construction des nouveaux vestiaires du stade Jean Balestas

**ZONE ROUGE** : les anciens vestiaires foot et rugby sont construits dans la zone rouge du plan de prévention des risques naturels. C'est en partie pour éviter les risques de chute de blocs que la Ville a décidé de les reconstruire un peu plus loin.

1 244 750 €

C'est la somme nécessaire à la restructuration des tribunes de la Halle Jean Balestas et au renouvellement des vestiaires estimée dans le cadre du budget 2019 de Saint-Égrève.

402 000€

C'est le montant consacré par la Ville dans le cadre du budget 2019 à la rénovation des tennis couverts des Brieux.

## Finances

## Piscine : le point sur les tarifs

À partir du 24 mai, les tarifs des piscines du Sivom évoluent. Le prix des entrées est légèrement réévalué et des hausses de 3 à 10 centimes par billet (selon l'âge et le type d'abonnement) sont à prévoir pour les personnes en possession d'une carte résident. Pour les non-résidents, cette hausse est plus marquée puisqu'elle peut aller jusqu'à 20 centimes par entrée.

À noter : les cartes résidents sont gratuites. Il est toutefois nécessaire de les faire renouveler chaque année. Pour ce faire, il suffit de se présenter à l'accueil de la mairie ou à la piscine Tournesol avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



Délib. n° 7

prend acte

# Un partenariat global avec la Caf

Lors du dernier conseil municipal, les élus se sont prononcés en faveur de la nouvelle convention territoriale globale (CTG) que la Ville va signer avec la Caisse d'allocations familiales (Caf). Convention de partenariat, elle vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elle a pour but d'optimiser "l'utilisation des ressources sur le territoire". Expérimentée depuis 2009, elle ne constitue pas un dispositif financier. Toutefois, 97 % des élus signataires ont estimé qu'elle était pertinente et qu'elle constituait un levier décisif à la définition, la mise en œuvre et la valorisation de leur projet de territoire. La CTG s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires et facilite les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. En mobilisant l'ensemble des ressources du territoire, elle renforce les coopérations et contribue ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions. La CTG permet également de rationaliser les instances partenariales existantes et de mieux mobiliser les financements.



## Mise en œuvre

À Saint-Égrève, un comité de pilotage a été lancé en février 2018 afin de partager les grandes tendances et les principaux axes des politiques éducatives, familiales et sociales développées par la Ville et le CCAS. En juillet dernier, l'ensemble des partenaires locaux se sont réunis pour établir un diagnostic précis des problématiques du territoire. Il a permis d'iden-

tifier six thématiques qui se retrouvent dans le CTG. Ainsi, celle-ci a pour objet de garantir la cohésion sociale dans un contexte d'évolution de la population ; de favoriser l'inclusion des publics en situation de handicap ou nécessitant une réponse adaptée ; d'accompagner et de soutenir la parentalité ; d'assurer une continuité éducative entre tous les temps de l'enfant et du jeune ; de prévenir les problématiques de comportement du public enfance jeunesse et, enfin, de lutte contre toutes formes d'exclusion.

## Le conseil en bref

### ▶ JEUNESSE

Attribution de subvention, dispositif d'aide aux projets jeunes - projet raid 4L trophy 2019 (délib. n° 1 - unanimité).

### ▶ SCOLAIRE

Renouvellement du projet éducatif de territoire (PEdT) et intégration du plan mercredi (délib. n° 2 - abstention : 7 ; pour : 26).

### ▶ CONVENTION

Convention territoriale globale (CTG), approbation et signature (délib. n° 3 - abstention : 7 ; pour : 26). Convention cadre avec l'association jeunes et nature, avenant n° 1 et autorisation de signature (délib. n° 4 - unanimité).

### ▶ URBANISME

Les Reflets de Vence, signature d'une convention entre la Ville de Saint-Egrève, Cogedim et l'association Workspray dans le cadre de l'aménagement des percées visuelles des Reflets de Vence (délib. n° 5 - contre : 7 ; pour : 26).

### ▶ FONCIER

Demande de classement de diverses parcelles communales cadastrées à usage de voirie dans le domaine public routier métropolitain (délib. n° 6 - unanimité).

### ▶ FINANCES

Tarifs des entrées de la piscine des Mails à Saint-Egrève et de la piscine couverte à Saint-Martin-Le-Vinoux (délib. n° 7 - prend acte) ; Agence de l'énergie et du climat (Alec), adhésion avec cotisation renforcée (délib. n° 14 - unanimité). Demande de subvention auprès de l'État pour l'acquisition de véhicules à faible

émission dans le cadre de la mise en place de la zone à circulation restreinte (délib. n° 15 - unanimité). Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association nationale des anciens combattants et amis de la résistance (délib. n° 16 - unanimité). Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et tout autre organisme pour les travaux de rénovation-extension de la bibliothèque (délib. n° 17 - contre : 7 ; pour : 26).

### ▶ TRAVAUX

Déclarations préalables : installations de systèmes de rafraîchissement de l'air à l'hôtel de ville, (délib. n° 8 - contre : 7 ; pour : 26), au Patio (délib. n° 9 - contre : 7 ; pour : 26) et à L'Unisson - conservatoire de musique (délib. n° 10 - contre : 7 ; pour : 26), rénovation des tennis couverts et installation de clôtures (délib. n° 11 - unanimité), rénovation des tribunes Jean Balestas (délib. n° 12 - unanimité), réaménagement d'anciens WC publics en cabane de rangement pour les jardins familiaux de Fiancée (délib. n° 13 - unanimité).

### ▶ RESSOURCES HUMAINES

Participation à la démarche engagée par le Centre de gestion de l'Isère en vue de négocier un contrat de protection sociale complémentaire avec participation de l'employeur (délib. n° 18 - unanimité). Centre de gestion de l'Isère : lancement d'une procédure de marché public pour les contrats d'assurances des risques statutaires (délib. n° 19 - unanimité). Suppression et création de postes (délib. n° 20 - unanimité).

## PRATIQUE

Retrouvez le détail des délibérations des conseils municipaux sur

[www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)

▶ **Le prochain conseil municipal** a lieu le mercredi 5 juin 2019, à 19h à l'Hôtel de Ville. Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.

▶ **Pour s'informer** : le conseil municipal se réunit une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations sont consultables sur [saint-egreve.fr](http://saint-egreve.fr), rubrique "Mairie" ou sur demande à l'hôtel de ville.

▶ **Expression politique** : conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la "Dé démocratie de proximité", les quatre groupes politiques représentés au sein du conseil municipal disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. Cette rubrique d'expression politique est ainsi consultable chaque mois dans le "Journal de Saint-Egrève". Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur [saint-egreve.fr](http://saint-egreve.fr). Par ailleurs, les groupes politiques disposent également d'un espace d'expression politique sur [saint-egreve.fr](http://saint-egreve.fr), rubrique "Mairie".

# actualité

## BRAISE DE MÉMOIRE

À la place de "Bidules Trucs", reporté pour raison de santé d'une des comédiennes, la compagnie Rouge Banane propose le spectacle "Braise de mémoire" le vendredi 10 mai, à 20h à La Vence Scène. L'occasion de découvrir "l'homme et le petit Pierrot de bois" des extraits de deux nouvelles de Philippe Claudel et "Mon père cet auguste clown" adapté du roman "Effroyables jardins" de Michel Quint. Interprété par Dominique Maurice, le spectacle est mis en scène par Mireille Roux.

Réservations : [dmrice.1251@orange.fr](mailto:dmrice.1251@orange.fr)  
ou 06 73 81 89 07.

## DRÔLES DE DAMES À LA VENCE SCÈNE

Pour sa douzième comédie musicale, à découvrir le 5 mai à La Vence Scène, Saint'E Olympia convoque trois "Drôles de dames" pour en narrer par le menu la vie de "working girls" de San Francisco. Mais si elles s'ennuient dans leur travail au sein de la "Sale Force Tower", leur vie privée est plus trépidante... Fidèle à la formule qui a fait son succès la troupe revient sur les planches avec un savant mélange de chansons et d'humour.

Réservations : 06 17 32 61 36  
ou [jc.lafran@gmail.com](mailto:jc.lafran@gmail.com)



## EXPO EN CARTON !

Mélanie Bourlon revient dans les salons du château Borel du 2 au 12 mai pour y présenter son cabinet de curiosité de sculptures en papier mâché. Bestiaire très chic, mannequins vêtus à la mode du XVIII<sup>e</sup> siècle... l'imaginaire de l'artiste est particulièrement graphique. Un vernissage est proposé le jeudi 2 mai à 18h30.

En savoir + : [www.melaniebourlon.com](http://www.melaniebourlon.com)

## EN ROUTE POUR KARBEN !

L'association Saint-Égrève Jumelages invite les Saint-Égrévois à passer le week-end de l'Ascension à Karben en Allemagne. Du 30 mai au 2 juin, les participants seront reçus par des familles allemandes dans le cadre des échanges internationaux réguliers qui lient les deux villes. L'occasion de découvrir les richesses touristiques de Karben et de la région de Francfort. En savoir + : 04 76 75 47 00.

# ville



## FORMATION POUR LES ASSOCIATIONS

La maison des associations de Saint-Égrève poursuit son cycle de formations dédiées aux responsables associatifs de la ville. Le prochain sera consacré au "RGPD : les aspects juridiques et l'application informatique de la loi". Les formations auront lieu les mardis 14 et 21 mai, de 19h à 21h au Patio. Elles proposeront de travailler sur la mise en place d'une "mailing list" pour mieux communiquer avec ses adhérents. Ces deux sessions, animées par l'association Infophonie, permettront de clarifier la réglementation et de faciliter les actions des associations.

En savoir + :

[genevieve.fougere@mairie-st-egreve.fr](mailto:genevieve.fougere@mairie-st-egreve.fr)  
ou au 04 76 56 53 13.

## RECHERCHE ASSESSEURS POUR ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les Saint-Égrévois peuvent s'impliquer dans le bon déroulement des élections européennes du dimanche 26 mai en tant qu'assesseurs. Au nombre de deux par bureau de vote, ces bénévoles vérifient et font signer la liste d'émargement, assistent au dépouillement... Toute personne inscrite sur les listes électorales de la ville peut être assesseur.

En savoir + : 04 76 56 53 42.

À noter : pour tout savoir de ce scrutin et de ses enjeux, la Ville propose dans le hall de la mairie, toute une série de documents permettant de mieux connaître l'Europe, son fonctionnement



et ses institutions. De nombreuses informations sont disponibles sur Internet comme par exemple sur [decodeursdeurope.eu](http://decodeursdeurope.eu).

## FAMILLES D'ACCUEIL

L'édition 2019 de la Fête de la musique est placée sous le signe de l'Europe. Afin d'accueillir de jeunes musiciens originaires de Karben, de Krnov et de Minsk-Mazowiecki, la Ville recherche des familles pour les héberger du jeudi 20 au lundi 24 juin. Les artistes seront accueillis par les familles du "coucher" au petit-déjeuner. La Ville prendra en charge les repas du midi et du soir. Les familles seront associées à leur séjour et invitées à participer à leur prestation musicale pour les soirées des 21 et 22 juin ainsi qu'à une sortie-découverte de la région le dimanche 23 juin.

En savoir + : [genevieve.fougere@mairie-st-egreve.fr](mailto:genevieve.fougere@mairie-st-egreve.fr) ou au 04 76 56 53 13.

**SÉCURITÉ INCENDIE** : débroussailler sa propriété est une obligation. Tout savoir sur cette opération : [www.saint-egreve.fr/411-obligation-de-debroussailler.htm](http://www.saint-egreve.fr/411-obligation-de-debroussailler.htm)

## PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 20/04 au 26/04 : pharmacie Casadella, 61 bis avenue du Général de Gaulle, 04 76 75 24 84

Du 27/04 au 03/05 : pharmacie de la Monta, Place Pompée, 04 76 75 60 69

# infos pratiques

## SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale : 06 82 84 65 62  
Gendarmerie : 17 ou 04 76 75 30 93  
Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11  
Samu : 15  
Centre de secours/pompiers : 18 ou 04 76 27 99 10  
Urgence dépannage gaz naturel : 0800 47 33 33  
Urgence dépannage électricité : 09 72 67 50 38

## MÉTROPOLE : les contacts

Voirie : n° vert 0 800 805 807  
Déchets : n° vert 0 800 500 027  
Eaux pluviales et usées :  
régie assainissement 04 76 59 58 17  
Eau potable  
dépannage et urgence : n° vert 0 800 500 048  
soir et week-end 04 76 98 24 27

## Le supplément

Dépôt légal - avril 2019 - 8 700 ex.

Directeur de publication : Véronique Jaubert

Rédaction : Service communication

Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex

Réalisation : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps

Impression : Imprimerie du Pont de Claix

Saint-Egrève



# l'agenda

Du 18 avril au 11 mai

VENDREDI 19 AVRIL

**Atelier numérique**, "créer une boîte mail" proposé à l'espace multimédia de la bibliothèque Barnave. Niveau de difficulté : débutant. De 10h à 12h. Réservation : 04 76 75 40 63. Places limitées.

MARDI 23 AVRIL

**Atelier numérique**, "utiliser un logiciel de tableur" proposé à l'espace multimédia de la bibliothèque Barnave. Niveau de difficulté : confirmé. De 17h30 à 19h. Réservation : 04 76 75 40 63. Nombre de places limité.

MERCREDI 24 AVRIL

**Inauguration** du terrain multisport de Rochepleine. Animations sportives et tournois freestyles. Dès 14h, cérémonie officielle et pot à 16h30.

Du 24 au 26 AVRIL

**Atelier graines d'artistes**, stage découverte au LABO : dessin, peinture, modelage et initiation à l'histoire de l'art. De 9h15 à 12h15. Inscriptions : 06 86 32 15 82 ou [atelierbleuorange@gmail.com](mailto:atelierbleuorange@gmail.com)

**Matinées graphiques** de l'atelier de l'Islo, stage d'arts plastiques pendant les vacances de printemps. En savoir + : [atelierdel'islo@gmail.com](mailto:atelierdel'islo@gmail.com)

MERCREDI 25 AVRIL

**Enquête publique PLUi**, permanence du commissaire enquêteur à l'hôtel de ville. De 16h30 à 19h30. En savoir + : [participation.lametro.fr](http://participation.lametro.fr)

27 ET 28 AVRIL

**Safari truites**, sur le plan d'eau de Crétonin proposé par le Comité des fêtes. En savoir + : 06 32 46 03 78 ou 04 76 06 21 21.

DIMANCHE 28 AVRIL

**Cérémonie**, "Souvenir des victimes de guerre et héros de la déportation" devant la plaque commémorative de la rue de Champaviotte (11h) puis au monument aux morts de La Monta (11h30).

**Handball**, l'équipe seniors garçons 2 de l'USSE reçoit Saint-Chamond à la Halle Jean Balestas. 14h.

MARDI 30 AVRIL

**Théâtre musical**, "L'Odyssée... à vapeur !" par la compagnie Halte à La Vence Scène. 20h.



MERCREDI 1<sup>ER</sup> MAI

**Concours de pétanque**, par l'union de quartier du Muret, rue des Faux Sauniers. 13h30.

Du 2 au 12 MAI

**Exposition**, sculptures en papier mâché de Mélanie Bourlon dans les Salons du Château Borel. Vernissage le jeudi 2 mai à 18h30.

SAMEDI 4 MAI

**Rugby**, tournoi Humbert Cargnelutti au stade Jean Balestas. De 10h à 16h.

**Comédie musicale**, "Drôles de Dames" par Saint'E Olympia à La Vence Scène. 20h. Informations et réservations : 06 17 32 61 36 - [jc.lafran@gmail.com](mailto:jc.lafran@gmail.com)

4 ET 5 MAI

**Vide-grenier** du Secours populaire à la Maison des solidarités et des familles. De 9h à 12h et de 13h30 à 17h le samedi et de 9h à 12h le dimanche.

DIMANCHE 5 MAI

**Vide-dressing** à la salle de sport l'Orange Bleue (22 avenue de l'île brune) : 200m<sup>2</sup> pour exposer et chiner toute sortes de vêtements et accessoires de mode. De 10h à 17h.

En savoir + : [marianneblanc.fit@gmail.com](mailto:marianneblanc.fit@gmail.com) ou [facebook.com/LOrangeBleue-SaintEgreve](https://facebook.com/LOrangeBleue-SaintEgreve)

**Enquête publique PLUi**, permanence du commissaire enquêteur à l'hôtel de ville. De 14h15 à 17h15.

MERCREDI 8 MAI

**Foulée du Souvenir**, course mémorielle organisée par la Ville et les associations d'anciens combattants. Départ rue du 8 mai 1945 à 9h.

**Armistice** : cérémonies commémoratives par la Ville et les associations d'anciens combattants au Monument aux Morts de la Monta. 10h30.

SAMEDI 11 MAI

**Touch' rugby**, tournoi du grand duc organisé par le RCCN au stade du parc de Vence. Dès 8h.

**Basket**, l'équipe pré-nationale masculine de l'USSE reçoit Montmélian au Gymnase Lionel Terray. 20h30.

## LA VENCE SCÈNE cinéma

► **Terra Willy – planète inconnue**

Le 18 avril à 14h30 ; le 19 avril à 14h ; le 20 avril à 14h ; le 21 avril à 15h ; le 22 avril à 14h ; le 23 avril à 16h.

► **Royal Corgi**

Le 18 avril à 16h15 ; le 19 avril à 16h ; le 20 avril à 16h ; le 21 avril à 14h ; le 22 avril à 18h30 ; le 23 avril à 10h (ciné p'tit déj) et 15h.

► **Ariol prend l'avion**

Le 18 avril à 16h30 ; le 19 avril à 16h30 ; le 20 avril à 16h45 ; le 21 avril à 16h ; le 22 avril à 16h ; le 23 avril à 10h (ciné p'tit déj).

► **Raoul Taburin**

Le 18 avril à 18h15 et 20h30 ; le 19 avril à 20h ; le 20 avril à 20h30 ; le 21 avril à 18h ; le 22 avril à 16h30 ; le 23 avril à 17h30 et 20h30.

► **Dumbo**

Le 18 avril à 14h ; le 20 avril à 18h ; le 22 avril à 14h ; le 23 avril à 18h.

► **Tel Aviv on fire (VOSTF)**

Le 18 avril à 20h ; le 19 avril à 18h ; le 21 avril à 20h ; le 22 avril à 20h.

► **La lutte des classes**

Le 19 avril à 20h30 ; le 20 avril à 14h30 ; le 21 avril à 17h30 ; le 22 avril à 20h30 ; le 23 avril à 20h30.

► **Mon inconnue**

Le 19 avril à 14h ; le 20 avril à 20h30 ; le 22 avril à 17h30.

► **Le mystère Henri Pick**

Le 19 avril à 18h15 ; le 20 avril à 18h15 ; le 21 avril à 20h ; le 23 avril à 14h.

► **Just a gigolo**

Le 24 avril à 18h et 20h30 ; le 25 avril à 18h ; le 26 avril à 20h ; le 27 avril à 14h et 18h ; le 28 avril à 14h ; le 29 avril à 20h30.

► **After – chapitre 1**

Le 24 avril à 18h15 ; le 25 avril à 20h ; le 26 avril à 18h et 20h30 ; le 27 avril à 17h30 et 20h30 ; le 28 avril à 18h15 ; le 29 avril à 14h et 18h ; le 30 avril à 20h.

► **Shazam !**

Le 24 avril à 15h ; le 25 avril à 14h ; le 26 avril à 17h30.

► **Monsieur Link**

Le 24 avril à 10h (ciné p'tit déj)

et 14h ; le 25 avril à 14h (séance animée) ; le 26 avril à 14h et 16h ; le 27 avril à 15h et 16h ; le 28 avril à 16h ; le 30 avril à 18h ; le 8 mai à 15h30.

► **Comme si de rien n'était (VOSTF)**

Le 24 avril à 20h ; le 25 avril à 20h ; le 28 avril à 20h30.

► **Le chant du loup**

Le 24 avril à 16h ; le 25 avril à 17h30 ; le 27 avril à 20h.

► **La petite fabrique de nuages**

Le 24 avril à 10h (ciné p'tit déj) ; le 25 avril à 16h.

► **Green Book : sur les routes du Sud (VOSTF)**

Le 26 avril à 15h ; le 28 avril à 20h30.

► **Le parc des merveilles**

Le 1er mai à 17h30 ; le 5 mai à 15h.

► **Nous finirons ensemble**

Le 1<sup>er</sup> mai à 14h30 et 20h ; le 2 mai à 20h ; le 3 mai à 17h30 et 20h30 ; le 4 mai à 17h30 et 20h30 ; le 5 mai à 14h30 et 17h30 ; le 6 mai à 14h et 20h30 ; le 7 mai à 20h30.

► **J'veux du soleil**

Le 1<sup>er</sup> mai à 18h ; le 5 mai à 20h30 ; le 6 mai à 14h.

► **Avengers : Endgame**

Le 1<sup>er</sup> mai à 14h ; le 2 mai à 17h (3D) ; le 3 mai à 20h ; le 4 mai à 14h ; le 5 mai à 17h ; le 6 mai à 20h ; le 7 mai à 17h.

► **Mais vous êtes fous**

Le 1er mai à 20h30 ; le 2 mai à 18h et 20h30 ; le 3 mai à 18h ; le 5 mai à 20h30 ; le 6 mai à 18h ; le 7 mai à 18h.

► **Jeune bergère**

Le 7 mai à 20h (ciné-rencontre).

► **Tanguy, le retour**

Le 8 mai à 15h.

► **90's (VOSTF)**

Le 8 mai à 20h30.

► **Nous finirons ensemble**

Le 8 mai à 17h et 20h.

► **Les oiseaux de passage (VOSTF)**

Le 8 mai à 17h30.